



BULLETIN D'INFORMATION

de la

COMMUNE D'ECHANDENS



MAI 1981

No 1

COMMUNICATIONS MUNICIPALES

La commission de gestion du Conseil communal a souhaité que la Municipalité donne périodiquement à la population quelques renseignements ayant trait à la vie de la commune. C'est très volontiers que la Municipalité a retenu cette idée et qu'elle publie aujourd'hui son premier bulletin d'information.

En ce qui concerne la vie politique de notre commune, il faut rappeler ici que chaque citoyenne ou chaque citoyen a la faculté d'assister aux séances du Conseil communal (4 par année en moyenne), sans pour autant participer aux discussions qui sont le fait des conseillers élus. L'ordre du jour du Conseil ainsi que la convocation sont affichés à l'avance au pilier public. La presse, présente à chaque séance, rend compte des débats de cette assemblée.

Le renouvellement des Autorités aura lieu cet automne. Actuellement, les principaux responsables de la commune sont :

Conseil communal : Président : M. Alfred Etter
Secrétaire : Mme Denise Saxod

Municipalité

Syndic, administration générale : M. René Pointet
Vice-Président, finances : M. Jean-Marc Diserens
Routes : M. Ulrich Giezendanner
Urbanisme, constructions : M. Georges Dutoit
Domaines, forêts, écoles : M. Guy Richard

Greffe municipal : Secrétaire : M. René Laydu
Police : M. Freddy Nicoulaz

Commission scolaire : Président : M. Jean-Claude Rochat
Secrétaire : Mme Françoise Demont

Cdt corps sapeurs-pompiers
et chef protection civile : M. René Chambaz

La population de la commune est en très forte augmentation ces dernières années. Le tableau ci-dessous indique à quelle croissance les autorités doivent faire face pour adapter les équipements et la gestion de la commune.

	Hommes	Femmes	Mineurs	Total	Electeurs Electricites
1.1.1973	430	405	308	1143	691
1.1.1976	551	534	470	1555	856
1.1.1981	697	697	434	1828	1048

	Vaudois	Confédérés	Etrangers
1.1.1973	521	405	217
1.1.1976	693	595	267
1.1.1981	855	732	241

Au chapitre des Ecoles, quelques chiffres sont très significatifs de l'importance du Groupement Scolaire Denges-Echandens. Il y a actuellement 318 élèves, dont 212 d'Echandens, 99 de Denges et 17 de Morges (pour des raisons de disponibilité de classe). 209 élèves occupent les classes à Echandens même. En outre, 62 élèves vont au collège secondaire, 34 en primaire supérieure, 20 en classes à option et 3 en classes de développement. Sur les 16 enseignantes et enseignants du Groupement Scolaire Denges-Echandens, 10 sont en charge à Echandens. Dans les comptes communaux de 1980, le coût global de l'enseignement pour tous les enfants de la commune s'est chiffré à Fr. 662.173.-.

La situation financière de la commune peut être qualifiée de favorable. Le budget annuel est d'environ Fr. 2.600.000.- et la Municipalité, la commission des finances et le Conseil communal s'efforcent ensemble de maintenir l'équilibre budgétaire, ce qui n'exclut pas certaines réalisations importantes figurant au plan des investissements intentionnels pour les exercices 1982-1986 dont le Conseil communal a déjà pris acte. Il s'agit pour l'essentiel d'améliorations de divers chemins et routes, de la construction d'abri pour la Protection Civile, d'améliorations pour le service du feu, etc...

Quant à l'aménagement du territoire, la population a participé à cette étude et le projet de plan de zones et de règlement sur la police des constructions qui en a résulté est actuellement à l'examen des services de l'Etat de Vaud. La mise à l'enquête de cet objet est prévue dans le courant de cette année et sera suivie de la présentation au Conseil communal.

Ce très rapide tour d'horizon vous incitera peut-être à vous intéresser plus activement aux multiples problèmes qui incombent aux autorités. C'est en tout cas le voeu de la Municipalité et du Conseil communal.

LE BILLET DU SYNDIC

Ce premier bulletin d'information est pour le Syndic l'occasion d'exprimer sa gratitude à celles et à ceux qui lui ont fait confiance, de 1957 à 1976 tout d'abord comme Municipal, et depuis comme Syndic. 1981 est l'année des élections pour une nouvelle législature, et j'ai choisi de vous annoncer aujourd'hui que je ne me représenterai pas. J'ai senti que le moment était venu pour moi de laisser à des forces plus jeunes le soin d'assurer la relève. Je considère comme un grand privilège d'avoir pu servir mon village et ma commune pendant plus de 24 ans durant lesquels l'évolution d'Echandens a été extraordinaire, et où la population a passé d'environ 500 à 1830 habitants aujourd'hui. J'ai eu en outre la très grande satisfaction, qui marquera l'histoire d'Echandens, de signer l'acte d'acquisition du Château, le 25 juillet 1978. A la veille de cette retraite, j'ai aussi le plaisir d'avoir contribué au développement des équipements sociaux, économiques, et à l'amélioration de la qualité de la vie.

Si j'ai eu ces privilèges, c'est grâce à l'amitié et à la compétence de mes collègues municipaux. L'estime et la compréhension sont nécessaires à la bonne marche du ménage communal.

Avant de terminer, je m'adresse aux jeunes citoyennes et citoyens de plus de 18 ans qui ont maintenant les droits politiques, pour les inciter à participer aux affaires publiques. Qu'ils expriment leurs opinions, en respectant les opinions des autres, qu'ils fassent connaître les besoins futurs, en participant à la recherche des moyens pour les satisfaire. Avoir des droits signifie qu'on a aussi des devoirs. Utilisez vos droits, accomplissez vos devoirs : de belles satisfactions vous sont promises, non seulement pour vous-mêmes, mais pour tous ceux qui vous entourent.

René Pointet, syndic .

BIENVENUE

Bienvenue à vous les nouveaux arrivants, à vous qui avez planté vos racines ces derniers mois à Echandens. Nous souhaitons que vous vous y plairez et que vous vous intégrerez rapidement à la vie de la commune.

Dans les colonnes de ce premier numéro du "Bulletin d'information", les différentes sociétés locales se présentent à vous et vous invitent à pratiquer ici les sports, la couture, le chant, etc... Les possibilités de participer à la vie du village sont nombreuses et variées. et s'adressent à toutes et à tous, familles, solitaires, jeunes ou aînés.

Protestants et catholiques ont aussi d'importantes activités, cultes et messes, ventes paroissiales, réunions de prières et bien d'autres manifestations. Des liens étroits unissent les deux communautés dans une même foi. Et l'une de leurs préoccupations communes est précisément l'accueil des nouveaux arrivants. Pour vous, nous désirons organiser une rencontre avec syndic, pasteur, prêtre, présidents des sociétés locales, etc... Mais avant de lancer une telle organisation, nous aimerions savoir si vous êtes intéressés à faire plus ample connaissance : si oui, inscrivez-vous sans délai auprès de : M. William Anhorn - Tél. 89.12.34 le soir, ou 34.55.25 la journée.

Vous serez alors personnellement invités à une date à fixer, mais avant le 30 juin.

LE COIN DE L'ECOLOGIE

Un habitant d'Echandens, M. Hoch, a mis au point après de longues recherches une lessive sans phosphate. M. Hoch a récemment présenté son produit à la radio et à la presse. C'est la première lessive exempte de phosphate et d'azurant. Elle lave blanc, peut-être pas plus blanc que blanc, mais hygiéniquement propre sans nuire à la nature. En lavabo ou en machine à laver, de 30 à 95°, elle donne un linge parfaitement doux en raison de sa haute teneur en savon fabriqué à l'ancienne. Bel exemple de solidarité communale :

CETTE LESSIVE EST EN VENTE DANS LES TROIS COMMERCES D'ECHANDENS !

Récupération de l'huile usée.

Un bac pour la récupération des huiles minérales et végétales a été installé sur la place du village, près du local de voirie. Ce bac est à la disposition des habitants de la commune.

CENTRE MEDICO-SOCIAL DE LA REGION MORGIIENNE

La commune a adhéré à cette institution qui comprend un certain nombre de services sociaux publics et privés, dont notamment les assurances AVS-AI, prestations complémentaires, allocations familiales et assurance maladie, les infirmières de santé publique, les infirmières scolaires, les assistantes sociales, le service d'aide familiale, le service d'aide au foyer de Pro Senectute, les ligues de la santé et Pro Infirmis.

La permanence d'information est à votre disposition à la Place St-Louis 2, à Morges, tél. 71.63.63.

Toutefois, Madame Wahli (tél. 89.09.04) assure la liaison avec les infirmières domiciliées à Echandens ainsi qu'avec la section des Samaritains. Elle répondra volontiers à toutes vos questions, tout comme M. Nicoulaz (tél. 89.15.25), préposé à la police, qui s'occupe en particulier de l'affiliation obligatoire à une caisse-maladie des mineurs, apprentis, étudiants et des personnes âgées disposant de revenus modestes.

SOLEIL D'AUTOMNE

Sous le nom de Soleil d'Automne sont réunis deux fois par année les aînées et les aînés des villages d'Echandens et de Denges. Dès l'âge de l'AVS, tout le monde en fait automatiquement partie. Soleil d'Automne existe depuis 1969 et les aînés sont des gens heureux à qui ces deux rencontres suffisent : une fête de l'Avent, réunissant 120 personnes, et une sortie en car au mois de juin. La prochaine sortie est fixée au 25 juin.

Il faut ajouter que, vivant à la campagne, la plupart des aînés sont encore actifs, et c'est bien ainsi.

Pour tout renseignement : Mme Laubscher, tél. 89.26.33

COMMISSION CULTURELLE

Avec l'appui de la Municipalité, une Commission culturelle a été créée en 1977. Son but est d'animer la vie culturelle du village. Elle organise des concerts : musique à l'Eglise, sérénades dans la cour du Château en été, concert folk, et la mémorable Fête des Vignerons de la Côte en 1979. La prochaine manifestation est un concert de la Fanfare d'Ecublens qui aura lieu le 14 mai à 20h dans le parc du Château. En outre, la commission culturelle prévoit pour cet été un spectacle de plein air et offrira à cette occasion, avec la collaboration des sociétés locales, une nouvelle fête au Château.

Elle a mis sur pied une bibliothèque pour enfants qui s'est ouverte fin avril dans l'Orangerie du Château.

Pour tout renseignement : Mme Raymonde Moeckli, Présidente, tél. 89.17.25

MUSICIENS

Si vous jouez d'un instrument, de l'accordéon à l'orgue en passant par le bugle, la clarinette la guitare, moderne ou classique, etc... faites-vous connaître, car vous pouvez contribuer à l'animation de la commune.

M. William Anhorn, Tél. 89.12.34 le soir, ou
34.55.25 la journée

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

L'Association Vaudoise des Parents d'Elèves est représentée à Echandens par un groupe, qui d'ailleurs englobe aussi le village de Denges.

Le groupe comprend une cinquantaine de familles qui reçoivent un bulletin trimestriel les informant des activités de l'APE et de l'actualité scolaire de notre canton.

Le groupe organise sur place :

- des cours d'initiation à la mathématique moderne
- des ventes-échanges de matériel de sports d'hiver
- des ateliers pour les enfants
- des conférences d'information où nous avons pu entendre des personnalités telles que M. F. Rey, directeur des écoles secondaires de Morges, ou M. P. Rey, directeur du Centre du Levant pour le traitement des toxicomanes.

L'APE existe pour tous les parents qui s'interrogent sur l'école et se sentent concernés par son évolution.

Pour adresse : Mme Laurence Martin, Présidente, ch. du Lizet 6, Tél. 89.09.84

SECTION DES SAMARITAINS D'ECHANDENS ET ENVIRONS

Sauriez-vous faire le geste qui sauve ?

Connaissez-vous le travail de la section de votre village ?

C'est l'une des 57 sections du Canton de Vaud et des 1350 sections de Suisse. Avec un comité dynamique, des moniteurs expérimentés, un " plan d'alarme" organisé, elle déploie une activité bien vivante.

Elle organise des Cours de Sauveteurs, Cours de Samaritains, Cours de Soins aux Malades à Domicile (en collaboration avec la Croix Rouge Suisse).

Par des exercices périodiques (un par mois) la section recycle ses membres actifs. Pour devenir "membre actif", il faut faire un cours de Samaritains et suivre régulièrement 4 exercices par année.

La section se charge aussi de services sanitaires lors de manifestations, apporte son aide aux personnes âgées ou invalides; un travail considérable qui ne peut être accompli qu'en équipe.

Mais les Samaritains savent aussi se divertir à l'occasion... sorties en familles, conférences et soirée de fin d'année.

La Section des Samaritains est au service de tous. Elle a besoin de l'appui de tous. Les Samaritains secourent partout où des hommes souffrent - les Samaritains ont du coeur - ET VOUS ?

Joignez-vous à nous. Renseignements : Mme Lise Rosselet, tél. 89.21.83

SOCIETE DE COUTURE

La société accueille toutes celles qui veulent venir, jeunes et moins jeunes. Son but : offrir certaines sommes d'argent à des organisations charitables suisses, et à Lambaréné. Les réunions ont lieu de novembre à mai, tous les 15 jours, en principe un lundi sur deux, au Château. C'est là que le travail est réparti, la majeure partie de la réalisation des travaux est faite à domicile. C'est la Société de Couture qui organise la Vente de la Paroisse protestante. Celle-ci aura lieu à la Grande Salle le samedi 9 mai, veille de la Fête des Mères. Fleurs et pâtisseries le matin, jeux pour les enfants, comptoirs de vente des réalisations de l'hiver, et en soirée le traditionnel souper, et la tombola.

Pour tout renseignement : Mme Wahli, Présidente, tél. 89.09.04

SOCIETE DE JEUNESSE

La Société de Jeunesse regroupe les jeunes célibataires des deux sexes, de plus de quinze ans, résidant dans la commune, sous le signe de la joie et de l'amitié.

La Société de Jeunesse organise tout au long de l'année un certain nombre de manifestations, les unes sérieuses et les autres détendues. Elle entretient les meilleurs rapports avec les diverses sociétés de la région, et participe volontiers à leurs bals, tournois sportifs et autres.

Les membres de la société se retrouvent régulièrement en fin de semaine, soit pour les assemblées, soit pour fraterniser autour du verre de l'amitié (raisonnablement).

La Société de Jeunesse se réjouit d'accueillir tous les nouveaux jeunes habitants du village, et de s'enrichir à leur contact. Parents, laissez vos enfants participer aux rencontres de la Jeunesse. A fin juin par exemple, nous organisons un tournoi de foot-ball suivi d'un bal auxquels sont conviés plusieurs sociétés de jeunesse de la région. Aidez-nous à faire de ces rencontres de belles fêtes d'une très saine jeunesse!

Pour adresse : Philippe Anhorn, ch. des Mémises 7, tél. 89.12.34

SOCIETE DE TIR DENGES-ECHANDENS

Le tir est une activité sportive qui requiert un certain nombre de qualités évidentes, qualités qui se développent avec l'entraînement régulier. Toujours prête à accueillir de nouveaux membres, la société a récemment tenu son assemblée annuelle à laquelle participaient une vingtaine de membres. Ils ont approuvé la gestion des comptes qui, grâce notamment à l'apport des lotos, se portent bien. Une commission de gestion a été constituée et le comité confirmé in corpore.

L'activité de l'année écoulée a été longuement commentée et l'on a rappelé les excellents résultats du Tir Cantonal d'Yverdon où la section a obtenu un flot d'or, en quatrième catégorie. Luc Martin y a gagné la Grande maîtrise B et René Chambaz s'est classé à la cible Dons d'honneur, ce qui lui a valu une magnifique channe.

En 1981, la section participera en nombre au 100ème anniversaire de la société de tir d'Ecublens, au Tir du 14 avril à Lausanne et au Tir Cantonal Genevois. L'activité proprement dite se déroulera comme d'habitude : tirs militaires les 24 mai et 27 juin, tirs en campagne les 30 et 31 mai, championnat de groupes les 2 et 3 mai, tir d'amitié le 14 juin et tir de clôture le 30 août. Les entraînements ont lieu tous les mardis au stand des Effoliés du 31 mars au 30 juin, de 17h00 à 19h00.

Pour tout renseignement : M. Marcel Rossier, Président, Denges,
M. René Chambaz, Echandens, tél. 89.21.42

SOCIETE DE CHANT "LA RECREATION"

Ce chœur d'hommes chante en collaboration avec "La Riveraine" de St-Sulpice sous la direction de M. Jacques Turrian et participe tous les deux ans au Giron de la Venoge qui aura lieu cette année les 30 et 31 mai à Ecublens.

Les répétitions ont lieu dès octobre le jeudi soir à Echandens et à Saint-Sulpice en alternance. De nouveaux membres seraient les bienvenus afin de maintenir et cultiver l'art choral dans notre localité.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à M. René Laydu, secrétaire, ou auprès des membres de "La Récréation".

FOOTBALL CLUB ECHANDENS

Le Football-Club d'Echandens est presque quinquagénaire, le club ayant été fondé en 1933. Il y a actuellement 6 équipes : l'équipe fanion évolue en IVème ligue, la II en Vème ligue, trois formations de juniors B, C et D et une de vétérans, au total près de 120 actifs.

Le terrain des "Pâquerettes" est situé sur la commune de Denges, entre la gare de triage et la Venoge. Il est bien situé et bien aménagé mais ne suffit plus à recevoir les entraînements et les matchs de six équipes. Grâce à la compréhension des autorités, un deuxième emplacement a été trouvé au nord de la commune d'Echandens et ce nouveau terrain sera inauguré vraisemblablement en 1982.

Il faut remercier ici toutes les personnes qui se dévouent dans les différents comités, comité central, section vétérans, commission sportive et entraîneurs, et toutes celles qui le soutiennent aussi financièrement. Un soutien moral serait aussi apprécié et la présence de supporters au bord du terrain est aussi nécessaire que l'appui financier.

Mais la société du Football-Club d'Echandens serait aussi heureuse d'enregistrer la candidature de personnes compétentes et dévouées pour accepter des responsabilités au sein du comité. Un certain nombre de membres ont déjà fait savoir qu'ils ne pouvaient plus accepter une nouvelle réélection pour la prochaine saison. Merci d'avance.

Pour tout renseignement : M. Charles Junod, Président, tél. 89.22.75

LES JEUNES GYMNASTES DENGES-ECHANDENS

En 1976 a été créé une section Pupilles et Pupillettes de Denges-Echandens. Une année plus tard, les filles rejoignaient la Gymn Dames, alors que les garçons continuaient sous l'appellation "Les Jeunes Gymnastes Denges-Echandens". Certaines modifications ont fait de 1980 l'année du 2ème souffle. Actuellement, la section compte 43 garçons inscrits dont 40 env. suivent assidûment les entraînements du lundi de 17h00 à 18h00 pour les 6-10 ans et de 18h00 à 19h00 pour les 11-16 ans à la salle de gymnastique de Denges. Les jeunes athlètes sont formés par M. Michel Leuba, dévoué moniteur depuis 3 ans.

Chaque année les principales activités comportent le triathlon de Préverenges, la régionale de la Côte et un week-end récréatif; à la fin de la saison, un concours interne permet de concrétiser les efforts de chacun.

La société espère pouvoir disposer bientôt de la nouvelle salle de gymnastique d'Echandens. Le moniteur aura ainsi plus de temps pour approfondir le travail dans les diverses disciplines.

Parents d'Echandens, si vous souhaitez vous aussi que vos enfants jouissent d'une santé physique et morale à toute épreuve, prenez contact avec l'un des membres du comité, soit M. Henri Schopfer, Président, tél. 89.01.32, ou M. Mattenberger René, Caissier, tél. 89.12.29.

CONTROLE DES CHAMPIGNONS

Madame Isabelle Favre, Saugey 6, tél. 89.17.47, est titulaire du Certificat Fédéral de Contrôle des Champignons. Cela signifie qu'elle est à disposition, gratuitement, de tous ceux qui désirent faire contrôler leur cueillette.

ABBAYE DES AGRICULTEURS, ECHANDENS

La société a été fondée en 1803. Elle est membre de la Fédération des Abbayes Vaudoises, et organise tous les trois ans un tir et une fête de trois jours, le deuxième dimanche d'août en général.

Cette fête permet à la population tout entière de fraterniser dans une ambiance sympathique et détendue.

L'assemblée générale ordinaire annuelle se déroule le premier dimanche de février à 14h00 à la Grande Salle où les nouveaux membres peuvent être admis moyennant demande écrite adressée au Conseil.

Les joies du tir et de l'amitié font de la société de l'Abbaye des Agriculteurs un maillon essentiel de la grande chaîne de l'amitié entre les citoyens d'Echandens.

Pour tout renseignement : M. Alfred Etter, abbé-président, tél. 89.19.67

TENNIS-CLUB LA VENOGE

Le Tennis-Club La Venoge, fondé en 1978, compte environ 200 membres adultes et 100 juniors. Il est ainsi devenu rapidement le plus grand club de la commune, et ceci grâce aux Autorités qui ont mis un terrain à disposition. Les trois courts de terre battue, tous éclairés, et le mur d'entraînement à deux faces, de même que le Club-House ont été construits durant l'année 1980. C'est le 15 août 1980 que les premières balles ont été échangées, et le 29 septembre 1980 que les installations ont été officiellement inaugurées.

Bien que le club soit entièrement privé, il n'a pas de but lucratif et tend à garder les cotisations au plus bas compte tenu de la conjoncture actuelle. Des cours privés et des cours de groupe sont organisés tout au long de l'année 1981. Les juniors bénéficient de cotisations privilégiées et de cours collectifs organisés pour eux le mercredi après-midi. Le succès du club est tel qu'il faudra bientôt avoir une liste d'attente, le comité et l'assemblée ayant décidé de limiter le nombre des membres à 220.

Pour tout renseignement : TC LA VENOGE, Dr. Jean Quéloz, Président
Case postale 15, 1026 Echandens

N'OUBLIEZ PAS

- de prendre contact si vous êtes un nouvel arrivant
- d'observer les heures d'ouverture de la décharge communale
- d'utiliser à l'avenir le bac de récupération des huiles usées
- de respecter les recommandations et les jours de ramassage du verre et du papier
- de vous joindre aux festivités communales des différentes sociétés
- de participer à la Fête Nationale du 1er août
- d'exercer vos droits politiques...

VIVRE A ECHANDENS C'EST BIEN - VIVRE ET PARTICIPER C'EST ENCORE MIEUX